

# Carrossier Automobile



Le carrossier automobile travaille sur les carrosseries des véhicules particuliers accidentés ou endommagés en redressant, remplaçant ou en fabriquant de nouvelles pièces, afin de les remettre dans l'état où elles se trouvaient avant le sinistre.

## ACTIVITES

- Accueil du client
- Diagnostiquer les travaux à réaliser et contrôler les structures (se fait souvent avec un expert d'une compagnie d'assurance)
- Réparer ou remplacer les éléments endommagés pour leur redonner leur forme d'origine
- Préparation des fonds et surfaces avant peinture
- Intervention sur les éléments inamovibles et les vitrages
- En cas de dégâts très importants, restructurer le véhicule sur un marbre ou banc de mesure (opérations complexes de véninage, mesure, etc...)



## QUALITES REQUISES

- Connaissance des matériaux et de l'organisation structurelle d'un véhicule
- Bases en mécanique, électricité et électronique
- Sens de l'observation et de l'esthétique
- Habileté manuelle, minutie, propreté, sens de l'organisation
- Sens des relations humaines et contact avec la clientèle
- Rédaction de fiches de travail
- Adaptation aux évolutions du métier (actualisation régulière des connaissances pratiques et technologiques)
- Bonne aptitude physique

## LIEU D'EXERCICE

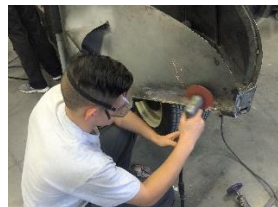
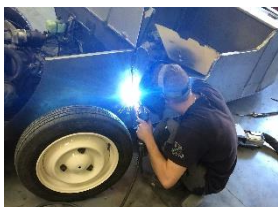
Dans des établissements de taille plus ou moins grande, de l'artisan à la concession automobile.

- Garage
- Entreprise spécialisée dans la carrosserie
- Filiale, succursale d'entreprise de transport routier
- Concessionnaire et agent de marque
- Administration disposant d'un parc de véhicules

En général le travail se fait dans des ateliers clos, couverts et chauffés.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Le carrossier travaille sous la responsabilité du chef d'atelier. Il doit constamment respecter les consignes de sécurité et le port de vêtements appropriés. Il exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. L'immobilisation des véhicules doit être la plus courte possible afin de ne pas pénaliser le client.



[www.metiersdelauto.com](http://www.metiersdelauto.com)

[www.cfacarrosserie74.com](http://www.cfacarrosserie74.com)